

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

Séance régulière du conseil tenue ce **quatorzième jour de janvier 2002**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Serge Bizier  
Monsieur Claude Ménard  
Monsieur André Bergeron  
Madame Monique Carré  
Monsieur Gilles Fortier  
Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Laurent Carignan, maire, formant quorum. Le greffier adjoint, Jean-Marc Bédard est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

**02-01-001**

**Approbation des procès-verbaux**

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux du 3 décembre 2001 et du 17 décembre 2001.

ADOPTÉE

**02-01-002**

**Adhésion à l'Union des Municipalités du Québec**

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville adhère à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2002 et acquitte la cotisation annuelle de 6 253.08 \$ (incluant taxes) comprenant l'adhésion au Centre de ressources municipales en relation de travail et ressources humaines (CRM).

ADOPTÉE

**Comités**

Le maire Laurent Carignan explique qu'une rencontre entre les membres du conseil aura lieu avant d'effectuer des changements sur les comités actuels – à l'étude.

02-01-003

**Ratification des chèques**

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu de ratifier les chèques salaires, le temps supplémentaire et les chèques fournisseurs suivants :

**Fonds d'administration :**

- En date du 5 décembre 2001 - nos 1CH001850 à 1CH001857	14 993.32 \$
- En date du 7 décembre 2001 - no 1CH001858	4 376.90 \$
- En date du 10 décembre 2001 - no 1CH001758	annuler
- En date du 10 décembre 2001 - no 1CH001859	180.00 \$
- En date du 12 décembre 2001 - nos 1CH001860 à 1CH001871	37 800.56 \$
- En date du 13 décembre 2001 - nos 1CH001872 à 1CH001877	187 419.93 \$
- En date du 19 décembre 2001 - nos 1CH001878 a 1CH001886	47 773.95 \$
- En date du 20 décembre 2001 - no 1CH001886	annuler
- En date du 19 décembre 2001 - no 1CH001887	206.65 \$
- En date du 19 décembre 2001 - no 1CH001888	300.00 \$
- En date du 20 décembre 2001 - no 1CH001889	100.00 \$
- En date du 27 décembre 2001 - nos 1CH001890 à 1CH001895	30 625.89 \$
- En date du 28 décembre 2001 - nos 1CH001896 à 1CH001901	23 734.14 \$
- En date du 3 janvier 2002 - nos 2CH000001 à 2CH000003	16 387.19 \$
- En date du 8 janvier 2002 - nos 2CH000004 à 2CH000013	29 315.53 \$
- temps supplémentaire des périodes 200149 à 200152	

ADOPTÉE

02-01-004

**Approbation des comptes**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

**Fonds administration :**

- En date du 11 janvier 2002  
- nos 2CH000014 à 2CH000138 281 679.84 \$

**Fonds d'immobilisation :**

- En date du 11 janvier 2002  
- nos 2CH200000 & 2CH200001 42 679.14 \$

ADOPTÉE

02-01-005

**Affectations de crédits – Dépenses incompressibles et engagements**

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'affecter les crédits nécessaires en 2002 pour les dépenses incompressibles et les engagements suivants :

- a) Salaires des fonctionnaires et employés tels qu'établis par résolution, entente, contrats ou convention et versés sur une base hebdomadaire ou mensuelle;
- b) Rémunération et allocation des membres du conseil versées sur une base mensuelle;
- c) Remboursement des emprunts à long terme et des intérêts tels qu'établis sur chacun des actes ou billets contractés;
- d) Engagement de crédit avec Récupération Gaudreau Inc. tel qu'établis par les contrats ou facturations sur une base mensuelle;
- e) CRSBP – Mauricie-Bois-Francis-Lanaudière Inc. : contribution annuelle de **22 727.43 \$** (plus taxes);
- f) Quote-part de la MRC de l'Érable :
  - Montant total de **91 942.69 \$**
  - versements de **45 971.35 \$** le 15 février 2002 et de
  - **45 971.34 \$** le 15 juin 2002;
- g) Quote-part des dépenses du Centre local de développement de l'Érable :
  - Montant total de **46 618.39 \$**
  - Versements de **15 539.47 \$** le 1<sup>er</sup> février 2002,
  - de **15 539.46 \$** le 1<sup>er</sup> mars 2002,
  - et **15 539.46 \$** le 1<sup>er</sup> avril 2002;
- h) Quote-part pour la Corporation de développement agro-alimentaire et forêt du Centre-du-Québec (CDAFCQ) de **1 268.58 \$** payable le 1<sup>er</sup> février 2002;
- i) Quote-part des dépenses de fonctionnement du Parc linéaire des Bois-Francis :
  - Montant total de **5 637.82 \$**
  - Versements de **1 879.28 \$** le 1<sup>er</sup> février 2002,
  - de **1 879.27 \$** le 1<sup>er</sup> mars 2002,
  - et **1 879.27 \$** le 1<sup>er</sup> avril 2002;

- j) Quote-part des dépenses de fonctionnement du Programme PAIR de **532.80 \$** payable le 1<sup>er</sup> février 2002;
- k) Quote-part des dépenses de fonctionnement de la MRC de l'Érable pour l'administration des cours d'eau de **773.15 \$** payable le 1<sup>er</sup> février 2002;
- l) Contribution au Centre aquatique de l'Érable :
- Montant total de **57 000.00 \$**
  - Versement égaux de **28 500.00 \$** le 1<sup>er</sup> mars 2002 et le 1<sup>er</sup> octobre 2002, moins tout arrérage de taxes et d'intérêts dûs à l'époque du paiement;
- m) Contribution à la Société d'Horticulture de Princeville de **40 000.00 \$** payable en deux versement égaux en février 2002 et avril 2002;
- n) Contribution à Développement économique Princeville de **100 000.00 \$** payable en trois versement égaux en février 2002, mai 2002 et août 2002;
- o) Dépenses engagées pour les services rendus par les fournisseurs suivants :
- Biolab
  - Télébec ltée
  - Hydro-Québec
  - Gaz Métropolitain
  - Bell Mobilité Cellulaire & Bell Mobilité Pagette
  - NTFC Capital
  - Guy Vachon
  - Groupe Distribution
  - Distal inc.
  - Bureau de la publicité des droits
  - Fonds des pensions alimentaires
  - Système de Protection Victo
  - Receveur Général du Canada
  - Ministre du Revenu du Québec
  - CARRA
  - CSST
  - Financière Banque Nationale
  - Mckenzie Financial Corporation
  - Industrielle-Alliance
  - Assurances American Home
  - Syndicat des employés municipaux des Bois-Francis
  - SOCAN
  - Internet Victoriaville
  - Régie de l'Assurance-Maladie du Québec
  - Société canadienne des Postes

ADOPTÉE

**02-01-006**

**Nouveau compte bancaire**

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière, Louise Bergeron, à procéder à l'ouverture d'un nouveau compte à la Caisse Populaire de Princeville

pour y déposer les deniers perçus pour la réserve financière sur la disposition des boues des étangs d'épuration.

ADOPTÉE

**02-01-007**

**Inscription sur la liste d'ancienneté**

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que madame Jeannine Bossé soit ajoutée à la liste d'ancienneté du secteur « Loisirs » avec la fonction « secrétaire » et avec, comme date d'embauche le 2 mai 2000;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer la lettre d'entente avec le Syndicat des salariés municipaux des Bois-Francis (CSD) à cet effet;

Que les conditions de travail de madame Bossé soient ajustés en fonction de la convention collective actuelle, s'il y a lieu.

ADOPTÉE

**02-01-008**

**Demande d'entreposage pour la période hivernale – transport Stéphane Hémond**

ATTENDU QUE la demande d'entreposage présentée par la compagnie Transport Stéphane Hémond inc est temporaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu d'autoriser la compagnie de Transport Stéphane Hémond à effectuer l'entreposage hivernal de maisons mobiles et autres roulottes sur son terrain situé au 499, route 263 nord à Princeville.

QUE la Ville de Princeville avise la compagnie Stéphane Hémond que cette autorisation temporaire subsiste seulement pour la période hivernale.

ADOPTÉE

**02-01-009**

**Appui au projet « Ambition Emploi II » du CLD de l'Érable**

ATTENDU QUE les entreprises du territoire de la MRC de l'Érable éprouvent certaines difficultés lors du recrutement de la main-d'œuvre;

ATTENDU QUE la problématique de la main-d'œuvre demande une implication à long terme pour accroître le nombre de travailleurs dans la MRC;

ATTENDU QUE des actions doivent être prises auprès des étudiants du secondaire afin de leur faire connaître les entreprises du territoire et les types d'emplois offerts;

ATTENDU QUE les gens ayant grandi dans la région représentent une main-d'œuvre intéressante pour les entreprises;

ATTENDU QUE le CLD de l'Érable a élaboré une série d'activités visant : à maintenir et attirer une main-d'œuvre pour les entreprises et organismes, contrer

l'exode des jeunes et ralentir le vieillissement de la pyramide d'âge de la MRC de l'Érable;

ATTENDU QU'il est important d'accroître le sentiment de fierté par rapport à l'appellation « Région Érable » pour atteindre les objectifs mentionnés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Monique Carré, appuyé par le conseiller Jan Heeremans, que la Ville de Princeville s'engage à supporter le Centre local de développement de l'Érable dans sa série d'actions en vue d'augmenter le nombre de travailleurs et de résidants sur le territoire de la MRC de l'Érable. De ce faire, la municipalité fera la promotion du logo et du slogan reliés à ces actions et participera activement à ces activités en imprimant, entre autres, ces outils de promotion sur les enveloppes et papiers de l'entreprise, ou en effectuant tout autre action susceptible de supporter le projet « Ambition Emploi II » élaboré par le CLD de l'Érable.

ADOPTÉE

02-01-010

**Demande à la SHQ – Développement de logements sociaux pour familles**

ATTENDU QUE la ministre d'État à l'Économie et aux Finances a annoncé lors du Discours sur le budget des sommes importantes en Habitation;

ATTENDU QUE le conseil désire informer la ministre d'État aux Affaires municipales du Québec, qu'il est intéressé à présenter un projet dans le cadre du programme d'habitation de la Société d'Habitation du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Ménard, appuyé par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que le conseil de la Ville de Princeville informe la ministre d'État aux Affaires municipales Madame Louise Harel, qu'il est intéressé à présenter un projet dans le cadre du programme d'Habitation de la Société d'Habitation du Québec.

QUE la Ville de Princeville désire obtenir les documents nécessaires à la présentation d'un projet de le cadre du programme ci-haut mentionné.

ADOPTÉE

**Office municipal d'Habitation – Budget approuvé par la SHQ**

Monsieur le maire Laurent Carignan fait état de l'approbation du budget révisé par la Société d'Habitation du Québec – Déposé.

**MRC de l'Érable – Comité de réflexion sur l'érable**

Le maire Laurent Carignan commente brièvement le document transmis par la MRC de l'Érable – Déposé.

**MRC de l'Érable – Implantation de la géomatique**

Le maire Laurent Carignan indique que la Ville de Princeville a été ciblé comme prochaine municipalité dans la MRC de l'Érable pour l'implantation de la géomatique – Déposé.

### **CLSC-CHSLD de l'Érable**

Remerciements reçus pour la contribution de la Ville de Princeville à la Journée familiale de la MRC de l'Érable organisée au Domaine Fraser. La prochaine journée familiale de la MRC de l'Érable se tiendra le 29 septembre 2002 – Déposé.

### **Maison des Jeunes La Fréquence**

Réception d'un avis de refoulement d'égouts émis par la Maison des Jeunes La Fréquence. Cet avis a été transmis à notre assureur – Déposé.

02-01-011

### **Unité Domrémy de Plessisville**

ATTENDU la demande d'aide financière produite par la Maison du Lac de L'Unité Domrémy de Plessisville;

ATTENDU QUE cet organisme s'occupe des gens de la région ayant un problème d'alcoolisme, de drogues ou autres dépendances;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que ce conseil verse à l'organisation l'Unité Domrémy de Plessisville, une aide financière de 100 \$ pour contribuer à l'aide consentie aux personnes ayant des problèmes causés par la drogue, l'alcoolisme ou autres dépendances sur le territoire de la MRC de l'Érable.

ADOPTÉE

### **Fondation Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke**

Cette demande est refusée et une lettre explicative sera adressée à cet organisme – Classée.

02-01-012

### **Harmonie Prince-Daveluy**

ATTENDU la demande d'aide financière produite par l'Harmonie Prince-Daveluy;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Bizier, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil verse à l'Harmonie Prince-Daveluy de Princeville, une aide financière de 500 \$ pour permettre la réalisation d'une compétition qui aura lieu à l'été 2002 en Europe.

ADOPTÉE

### **Divers :**

Le maire Laurent Carignan explique la demande produite par le Centre de conditionnement physique Vita-Forme de Princeville.

02-01-013

**Centre de conditionnement physique Vita-Forme – Inauguration des locaux**

ATTENDU QU'une nouveau centre de mise en forme désire tenir une porte ouverte pour faire connaître ses activités à Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gilles Fortier, appuyé par le conseiller Jan Heeremans, et il est unanimement résolu que le conseil octroie une somme maximum de 400 \$ à l'organisation du Centre Vita-Forme de Princeville pour la tenue d'une petite réception soulignant le démarrage d'une nouvelle entreprise à Princeville.

ADOPTÉE

Le maire demande qu'une lettre de félicitations soit transmise à Madame Jacynthe Larivière de Princeville qui a été sélectionnée pour participer au Jeux Olympique 2002 de Salt Lake City ainsi qu'une autre à Madame Marianne Dubuc qui a participé au Championnat Canadien de patinage artistique.

Le Maire Laurent Carignan explique également qu'un nouveau journal verra le jour au cours de la prochaine année.

Le conseiller Jan Heeremans indique au conseil qu'il y aurait lieu de redresser un poteau d'éclairage à l'intersection de la rue St-Jacques Ouest et du rang Huit Ouest de Princeville.

**Période de questions :**

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil

Une requête est déposée par Monsieur Alain Michel pour demander la réfection d'un trottoir le long de la rue St-Jacques Ouest à partir de la rue Fréchette jusqu'à la rue Beaudet. Le maire Laurent Carignan indique qu'une étude de faisabilité sera effectuée sur ce projet et qu'une réponse écrite sera transmise au requérant.

02-01-014

**Levée de la séance**

Sur la proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que la réunion régulière soit close.

ADOPTÉE

---

Jean-Marc Bédard, greffier adj.

---

Laurent Carignan, maire

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

---

Louise Bergeron, trésorière